

<https://47.snuipp.fr/FORMATION-CONTINUE-ASH-BO-no31-du-29-aout-2013>



# FORMATION CONTINUE

## « ASH » (BO n°31 du 29 août 2013)

- Métier - Rased, Psychologues, ASH -

Date de mise en ligne : lundi 16 septembre 2013

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (MFIN) 2013-2014

## Public concerné :

Ces stages sont proposés aux enseignants spécialisés, mais aussi aux enseignants du premier et du second degré qui scolarisent dans leur classe des élèves présentant les troubles étudiés. Créés lors de la réforme des formations spécialisées CAPA-SH et 2CA-SH en 2004, ces modules de formation continue sont organisés à un niveau inter-académique en complément des formations proposées en principe dans les académies.

## Inscriptions : Attention, les délais sont courts.

Les candidatures sont recueillies par le responsable académique de la formation continue qui doit les transmettre « avant le 4 octobre 2013, délai de rigueur » vers la DGESCO.

Une circulaire d'information académique avec appel à candidature doit parvenir aux collègues, avant la tenue d'une CAPD fin septembre/début octobre.

Une fois les candidatures validées, les ordres de mission seront délivrés par les services départementaux.

## Etat des lieux des stages 2013-2014

17 stages sont programmés (20 l'étaient l'an passé) autour de 5 thèmes touchant à la scolarisation des élèves handicapés dans le second degré (3), à la scolarisation des élèves présentant des troubles envahissants du développement (3), des troubles importants du comportement (2), et des troubles sévères des apprentissages (2), ainsi qu'au développement de compétences pour l'enseignement aux élèves sourds ou malentendants (7).

Ces modules se font sur une semaine (5 stages), deux fois une semaine (6 stages) ou trois fois une semaine (6 stages). Les stages les plus longs ne concernent que la LSF.

Les lieux de stages se répartissent ainsi : Amiens (1), Lyon (5), INSHEA -Suresnes 92- (11). Ils concerneront 408 enseignants des 1er et 2e degrés (alors que 484 places étaient proposées l'an passé).